

ECOLE JOSEPH BOURREAU
ESVRES-SUR-INDRE
Tel : 02 47 26 41 69
courriel : ec-joseph-bourreau-esvres@ac-orleans-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du jeudi 5 novembre 2015 à 18h30

Présents :

Municipalité : Mme Le Bronec, première Adjointe

Ecole : M.Wattiau directeur, Mmes Allanic, Bazin, Benizeau, Bourguignon, Courtaud, Labonne, , Lepennetier, Lozach, Prou, Violante, Millat, Hollestelle, MM Agnus, Chantrel et Herbert,

Maitresse E Mme Didier

Parents d'élèves : FCPE : Mmes Cadio-Voisin, Humpries, Broussin, Papin, Valeray, MM Fargeot, Marlet

NAPEE : Mmes Chapuis, Gillet, M. Pecqueur, M. Monrosty

Absence de DDEN (délégué départemental à l'Éducation Nationale)

Excusée: Mme Delafont, IEN.

ORDRE DU JOUR

- 1-Résultats des élections.
- 2-Rôle du conseil d'école
- 3-Organisation de l'école en 2015-2016 et effectifs
- 4-Règlement intérieur
- 5-Bilan des coopératives
- 6-Proposition de budget
- 7-Divers (donc surtout les questions des parents d'élèves)

1-Résultats des élections.

567 inscrits, 240 votants soit 42,30% de participation. 16 bulletins blancs ou nuls, 131 voix pour la FCPE, 93 voix pour la NAPEE.

Donc 8 sièges pour la FCPE :

Titulaires : Vanessa Cadio-Voisin, Bruno Fargeot, Maud Humphries, Catherine Papin, Sylvie Aubert, Florence Trocherie, Olivier Marlet, Nadia Thouvenin.

Suppléants : Véronique Fargeot, Agnes Jacquin, Rachel Valeray, Lauriane Broussin, Philippe Valeray et Cathy Munsch-Masset

Et 6 sièges pour la NAPEE.

Titulaires : Mélanie Gillet, Sandrine Sorgho, Valérie Chapuis, Lydia Bazir, Laëtitia Jamet, Sebastien Pecqueur

Suppléants : Marie Clermonte, Isabelle Delalande, Bertrand Monrosty, Marie-Charlotte Joubert

2-Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il permet les échanges et discussions entre les trois partenaires que sont les enseignants, les parents d'élèves et la mairie.

Compétence :

Vote du règlement intérieur

Avis et suggestions sur la vie de l'école, son fonctionnement, les moyens alloués à l'école, la sécurité.

Avis et suggestions sur les activités périscolaires, la cantine.

3-Organisation de l'école en 2015-2016 et effectifs

348 élèves répartis en 14 classes: 63 CP- 66 CE1- 74 CE2- 82 Cm1- 63 CM2

Nous avons bénéficié d'une ouverture de classe les élèves sont donc répartis sur 14 classes comme suit:

Mme Hélène Allanic CP 20 élèves

Mme Muriel Bazin CP 21 élèves

Mme Lucile Lavrard CP 22 élèves

Mme Sophie Labonne CE1 27 élèves

Mme Monique Lepennetier CE1 26 élèves

Mme Céline Prou CE1-CE2 24 élèves (13 CE1 et 11 CE2)

Mme Carole Benizeau CE2 27 élèves

Mme Camille Soufaché et Melle Manon Hollestelle CE2 26 élèves

Mme Laurence Courtaud CE2-CM1 24 élèves (10 CE2 et 14 CM1)

M. Sébastien Herbert CM1 27 élèves

Mme Sophie Lozach CM1 27 élèves

Mme Emmanuelle Bourguignon CM1-CM2 23 élèves (14 CM1 et 9 CM2)

M. Gilles Chantrel CM2 27 élèves

Mme Aline Violante CM2 27 élèves

Mme Isabelle Millat complète les temps partiels de Mmes Allanic le lundi et Bazin le vendredi.

Melle Solène Charon complète le temps partiel de Mme Labonne le lundi.

Direction M. Wattiau

M. Proust psychologue scolaire

Mme Didier, poste E : le mardi, jeudi et vendredi ; intervention à la demande des enseignants (prévention des difficultés, cas individuels pour mise en place de suivis; actuellement elle s'occupe de 25 élèves ; elle travaille avec le psychologue scolaire)

4-Règlement intérieur

Un commentaire : il faut distinguer inscription et admission ; M. Wattiau souhaite que la mairie insiste pour que les parents viennent le voir suite à l'inscription. L'admission permet en effet de faire connaissance, de diffuser les informations relatives à l'école.

Le règlement a été voté à l'unanimité.

Le règlement est accessible sur le site de l'école, de la mairie, il est consultable sur le panneau d'affichage. Un coupon sera distribué pour en informer les parents.

Le règlement intérieur est lu et commenté dans les classes par les enseignants, Le but est de faire comprendre aux enfants l'importance de ce règlement et d'en faire un outil pédagogique. Les règles permettent de mieux vivre ensemble et de profiter d'un maximum de liberté.

5-Bilan des coopératives

Bilan OCCE école

Nombre de classes affiliées : 14 classes

La municipalité a versé 3500 euros en septembre 2014 pour soutenir les projets pédagogiques 2014-15.

Les projets aidés : jardin de Tauxigny (CE1) ; sortie à Tours des CP, sortie au domaine de Candé, château de Rivau (CP), classe découverte à Oléron CM1-CM2

Solde au 1er sept : 2641 euros

Bilan USSEP

1/ Bilan année scolaire 2014/2015

- Nombre de classes affiliées: 11
- Le résultat de l'année est négatif (environ – 4000 €) car l'année d'avant l'USEP a financé sur ses fonds propres une partie des sorties scolaires afin de faire baisser le volume d'argent disponible.
- La municipalité a versé 3000 euros à l'USEP en 2014, là aussi pour soutenir les projets pédagogiques.
- Par ailleurs, les rentrées d'argent se font surtout grâce à la vente des photos ou des chocolats et grâce aux manifestations comme la course à la galette ou le loto.
- 46% des rentrées totales sont liées aux actions citées plus haut, 26 % par la participation des familles aux sorties, 9% dû à la vente des photos et 5% par les dons des parents à la coopérative des classes concernées.
- Dépenses : sorties, déplacements hors projets, voyages, actions comme achat chocolats. Les voyages avec les transports représentent 62% des dépenses.
- La vente des photos rapporte environ 1200 euros.
- Enfin, on peut noter que seulement 50% des parents font un don spontané à la coopérative.
- M. Cettour-Baron : écrivain esvrien, membre du Conseil Municipal a versé 840 euros (sera dédié à un projet histoire, non défini à ce jour, et n'entrera pas dans le financement d'un voyage)

2/ Prévisions pour l'année 2015/2016

- Il reste en banque environ 6 800 €, une somme qui devra rester constante les années suivantes afin de faire les avances nécessaires aux projets. Il n'y aura donc pas cette année de financement des activités par les fonds propres de l'association d'où la nécessité de faire évoluer les financements.
- Plusieurs pistes sont étudiées: renforcer les actions, demander des subventions plus importantes pour les voyages à la mairie sous forme de subvention exceptionnelle, augmenter la part liée aux parents... ou revoir en baisse les sorties ou les projets pour les années futures.
- 400 euros seront alloués à chaque classe par l'USEP soit pour des sorties, soit pour des projets.

6-Prévisions effectifs et proposition de budget

Prévision pour 2016 : départ de 63 CM2 et présence de 72 GS en maternelle qui seront les futurs CP.

Septembre 2016 : les nouveaux programmes élémentaires entrent en vigueur donc de nouveaux achats de manuels sont à prévoir.

L'école demande donc l'augmentation de l'enveloppe par la mairie.

Mme Le Bronec souligne que la dotation pour l'école est une ligne de crédit ouverte et non un financement par enfant.

Investissement : demande de tableaux pour les classes MM Chantrel et Herbert ; demande d'insonorisation de la salle de classe actuellement occupée par les CE1-CE2

Informatique : demande de câblage des 3 anciennes classes. Demande de classe mobile l'année prochaine. M. Herbert demande l'achat de Video projecteurs et de tableaux interactifs.

Les travaux dans les garages débuteront sans doute début janvier. Les enseignants demandent que les travaux les plus sonores soient effectués en dehors des heures de classes afin de ne pas perturber l'enseignement. Mme Le Bronec répond que tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances, mais que l'importance des travaux provoquera inévitablement des désagréments.

Pendant les travaux le matériel stocké dans le garage sera rangé dans la « maison » et sous le préau.

7- Divers

Dates du spectacle de musique : 12 Mai

Fête de l'école le 1^{er} Juillet.

Cette année, quatre classes de CM vont expérimenter un espace numérique de travail: ICONITO

M. Herbert en explique le principe: c'est un environnement numérique de travail fermé et sécurisé sur internet, agréé et proposé par l'éducation nationale. Entre autres, cet outil permet d'utiliser un blog, un espace de travail en cours, un système de mini-mail. Il existe un volet pour les parents ce qui leur permettra d'accéder aux informations.

Projets de sorties :

2 classes de CM2 : 13 au 17 Juin à Clinchon sur Orne sur un projet histoire et sciences (plages du débarquement ; eau et énergie). Coût estimé par enfant de 350 euros;

Le souci réside dans la classe double de CM1-CM2. L'enquête menée auprès des familles a révélé 7 refus sur la classe de 23 élèves. L'idée a donc été de faire partir uniquement les 9 CM2 mais l'institution a refusé soulignant qu'un projet reste un projet de classe.

Les parents d'élèves ont décidé d'envoyer conjointement aux parents concernés une lettre à Mme l'inspectrice.

CP : randonnée contée à Monts organisée par l'USEP ; atelier danse en novembre avec la classe de Mme Benizeau qui sera suivi d'une représentation le 5 février. Atelier du cross du château de Candé CP plus CE1_CE2, CM1 plus CE2 de Mme Courtaud : Ateliers au musée des beaux arts de Tours. Atelier basket sur 2 mercredis avec club de basket de Veigné.

CE1 : Le jardin de la « Couarde » à Tauxigny ; Jardin des plantes à Paris ; Atelier tri des déchets et avec la cantine autour du dispositif: « le gaspi ça suffit »

M. Herbert participe à « école et cinéma » : 3 films seront vus dans l'année. Un film d'animation sera également réalisé ; probablement sortie au château de Chinon.

Questions des associations des parents d'élèves:

1-NAPEE et FCPE : Les APC encore et toujours. Il n'est toujours pas normal que l'ensemble des enfants en ayant besoin ne puisse pas en bénéficier.

La NAPPEE propose de faire descendre un éducateur du centre ou le bus pour récupérer les enfants. Mme Le Bronec souligne qu'il est impossible financièrement d'affréter un bus. Il pourrait être envisager avec la CCVI qu'un animateur vienne récupérer 9 enfants (capacité du minibus de la CCVI).

Mme Courtaud propose un système « pédibus » avec un encadrant qui pourrait remonter tous les enfants à pied.

2-FCPE : La FCPE souhaite souligner l'aberration de l'organisation de la classe de CE2 qui ont deux maîtresses plus une troisième une fois par mois.

C'est en fait un problème d'organisation qui n'est pas spécifique à l'école de Esvres. Les parents d'élèves vont envoyer une lettre à Mme l'inspectrice afin que cela ne se reproduise plus.

3-NAPEE et FCPE : Demande d'ajout de gravier sur le chemin longeant l'école.
NAPEE : Demande pour sécuriser le passage clouté devant la médiathèque.

4-FCPE : Le périscolaire : quelles sont les activités proposées par le centre maintenant que tout est passé en payant ?

Mme Le Bronec a précisé les effectifs :

Fréquentation le matin 80 enfants ; le soir : 125 contre 220 enfants l'an passé. Les parents d'élèves et les enseignants déplorent que beaucoup d'enfants rentrent seuls à pied.

Activités proposées : projet pédagogique ; projet sport avec initiation à différents sports; projet resto du cœur pour voir comment travaille une organisation caritative ; réalisation portrait style Andy Warrol ; jeux et traditions du monde ; réalisation autours du chat.

5-FCPE, NAPEE et ENSEIGNANTS : le parking. Le nouvel aménagement n'a pas résolu les soucis. Nous déplorons tous la saturation de ce parking, les embouteillages sur la rue du Vallon et la présence trop rare de la police municipale. Le plus inquiétant est le manque de sécurité sur le parking avec les enfants et les voitures qui circulent en même temps. Mme Le Bronec répond que lorsque la police municipale est présente et fait respecter les règles, la circulation sur le parking est fluide.

La séance est levée à 20h30.

Mme Le Bronec

M Wattiau

Mme Cadio-Voisin

Mme Gillet

Municipalité de Esvres

directeur

FCPE

NAPEE

